Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 13 (1937-1938)

Heft: 12

Artikel: Essai d'emploi de la mitrailleuse en hiver

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-706941

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vue inspire de généreuses pensées, élève les cœurs vers les régions supérieures de l'idéal. Dès qu'il paraît, un frisson de vaillance et d'amour nous saisit: on dirait l'âme de la patrie qui plane sur nos têtes, évoquant un passé de plusieurs siècles, en quête de vérité, de liberté et de gloire.

Notre drapeau est le symbole de la patrie, de ce joyau incomparable que Dieu a enchâssé entre les Alpes superbes et la barrière du Jura. La patrie est cette terre que nos aïeux ont conquise au prix de leur sang, qu'ils ont arrosée de leurs sueurs, fécondée de leur travail, sanctifiée par leurs souffrances, et qui est toute pétrie de leurs cendres vénérables. La patrie, c'est notre berceau, notre foyer, notre religion, nos langues: ce sont toutes nos traditions, toutes nos libertés, tous nos intérêts, toutes nos amours.

Certes, la guerre est une horrible chose, elle est l'effroi des mères; elle multiplie les veuves et les orphelins; elle anéantit des forces qui pourraient être utilisées pour le bien de la société. Mais, il est quelque chose de plus triste que la guerre, c'est l'humiliation de la patrie; c'est l'acceptation de son abaissement devant la force et de son effacement devant un nom étranger; c'est la destruction de son passé, le reniement de ses gloires.

Un cœur vaillant et généreux pousse instinctivement le cri libérateur de Judas Macchabée et de ses frères: « Mieux vaut mourir en combattant que de voir les maux de notre peuple ... »

Le patriotisme est un sentiment filial, l'un des plus grands devoirs de tout homme, l'une des nobles passions de tout cœur bien né. Tout ce qui touche à cette mère qui est la patrie, tout ce qui l'afflige ou la glorifie, ne saurait être indifférent à ses fils. Elle-même a des tressaillements inoubliables quand l'un de ses enfants augmente, au péril de sa vie et au prix de son sang, le patrimoine de la gloire nationale.

Quand notre drapeau fait claquer au vent sa croix blanche sur fond rouge, sa croix d'argent sur champs de gueules, quand il s'avance au milieu d'une vaillante colonne de soldats qui lui servent de rempart, elle fait frémir nos populations qui sentent bien que le mérite de nos jeunes gens n'est pas seulement de quitter chaque année, pendant quelques jours, leurs travaux et leurs familles pour supporter les rudes labeurs et les fatigues des manœuvres ou d'un cours de répétition; non, elles savent que ces vaillants soldats peuvent être appelés à des destinées plus périlleuses, qu'ils peuvent être arrachés soudain à la vie calme des jours de paix pour marcher à la mort et sauver la patrie menacée. Voilà pourquoi tous ceux qui comprennent cette noble mission et saisissent la grande idée du drapeau, se découvrent au passage de cet emblème, le saluant avec respect, avec émotion: c'est le salut au pays, au symbole de son idéal.

Essai d'emploi de la mitrailleuse en hiver

Au C.R. Hiver de la Br. Mont. 3, du 16. 1. 37 au 31. 1. 37 à Bretaye, les mitrailleurs firent des essais de transport et de tir avec une pièce montée sur skis.

En deux soirs, un dispositif de fortune, très simple, fut mis au point avec le matériel primitif que l'on réquisitionna à la cabane.

La charge totale de 100 kg, comprenant la pièce complète, quatre caissettes mun., la lunette, la sacoche aide-tireur et deux carrés de tente était répartie sur quatre vieux skis militaires. Ces skis, joints par deux entre-toises, donnaient une surface d'appui de 800 cm²; la répartition de la charge étant de 0,120 kg/cm², devait permettre un glissement aisé.

Un sgt., chef de pièce et 5 mitrailleurs formaient l'effectif nécessaire pour traîner la mitr.-ski dans un terrain accidenté.

Feu! La pièce fut prête en moins d'une minute.
Feuer! Das Mg. war in weniger als einer Minute bereit.
Fuoco! La mitragliatrice fu pronta in meno di un minuto.

Transport. En terrain plat, la pièce est traînée aisément, sans fatigue pour les mitrailleurs. La montée sur piste battue demande un effort normal tout en ralentissant un peu l'allure, par contre, dans la neige fraîche, il faut fournir un bon « coup de collier », supportable si l'équipe est bien entraînée. Dans les passages difficiles, on peut hisser la pièce à l'aide des bricoles, ou la démonter rapidement si c'est nécessaire.

Les hommes portent leur paquetage réduit, comme les patrouilleurs, ce qui ne leur était pas possible sans la luge spéciale. Le gros avantage de la mitr.-ski réside surtout dans la rapidité de transport à la descente et dans la précision de tir qu'elle permet.

Tir. La pièce étant déjà prête sur ses skis, on gagne un temps appréciable pour l'ouverture du feu.

Le tireur s'assied sur la luge, prépare la pièce, ses camarades le poussent du couvert en position; il ouvre le feu presque instantanément. Pour quitter la position les servants remettent rapidement la pièce à couvert en tirant sur les bricoles.

Au tir la pièce est d'une stabilité remarquable. Se trouvant fixée solidement sur une grande surface portante, elle ne subit aucun affaissement, aucune déviation. Dans un terrain en pente on la cale avec des bâtons de ski, plantés dans la neige.

Le camouflage peut être obtenu par une grande toile blanche qui couvre en même temps le tireur et la pièce. (Voir croquis.)

Lors d'un exercice de tir à balles, sur les pentes E. du Col de Bretaye, une mitr. devait appuyer l'avance de quatre patr. fus. Trois prises de positions successives permirent l'ouverture du feu à 900—600 et 400 m de distance, après deux déplacements rapides, sans retarder l'avance des patrouilleurs. Quelques officiers étrangers,

Chef de pièce: Sgt. Gabioud, de la IV/12. En position sous le sommet du Chamossaire. La pièce est retenue par les 4 bâtons de ski plantés en avant. Le camouflage serait obtenu par la toile blanche.

Gewehrchef: Wm. Gabioud, Kp. IV/12. In Stellung unter dem Gipfel des Chamossaire. Das Mg. wir durch 4 vorn in den Boden gesteckte Skistöcke festgehalten. Die Tarnung wurde durch ein weißes Tuch vorgenommen.

Capo fucile: Serg. Gabioud, Comp. IV/12. In posizione sotto la cima del Chamossaire. La mitragliatrice è fissata con 4 bastoni da sci infissi nel terreno. Il mascheramento è compiuto a mezzo di una tela bianca.

5 mitrailleurs, *avec leur paquetage réduit,* traînent la pièce dans les pentes du Chamossaire.

5 Mitrailleure, *mit Sturmpackung,* ziehen das Mg. über die Abhänge des Chamossaire.

5 mitraglieri, con pachettaggio ridotto, trascinano la mitragliatrice sul pendio del Chamossaire.

témoins émerveillés de ces exercices, eurent des réflexions amusantes au sujet de « la mitrailleuse skieuse ».

Lors d'une manœuvre à double action, une pièce fut montée au Chamossaire, en moins d'une heure, en partant de l'ancienne cabane militaire (300 m de différence de niveau). Elle redescendit en quinze minutes, dans des conditions de neige très défavorables. Le transport à dos d'homme aurait été lent et risqué ce jour-là.

Si la solution présente quelques avantages appréciables, il faut aussi envisager ses difficultés. Les servants de la pièce doivent *tous* être de bons skieurs, habiles, décidés et de même force. Un sérieux entraînement sera nécessaire pour obtenir un ensemble harmonieux et une cadence rapide. Ayant obtenu ce résultat, l'on pourra se lancer, sans risque, dans de grandes pentes.

La patr. mitr. doit, comme toute patrouille alpine,

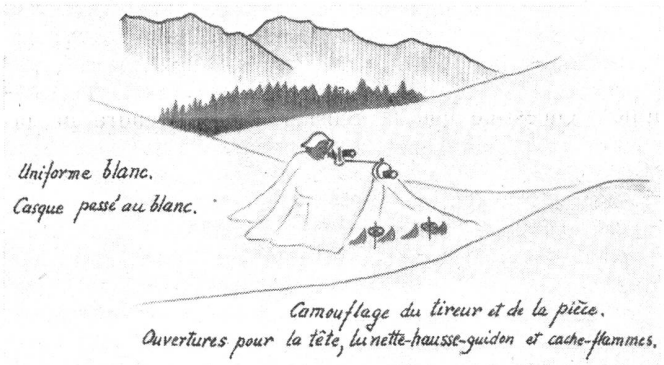

être homogène et posséder un parfait esprit de camaraderie, pour pouvoir franchir avec succès n'importe quel obstacle.

En se basant sur ces premières expériences, il serait intéressant de faire de nouveaux essais avec du matériel plus perfectionné!

Une grande luge plate, rigide, profilée comme un ski et munie de deux ferrures en forme de patin, serait plus résistante. Cette construction permettrait un glissement aussi favorable sur piste dure que dans la neige fraîche;

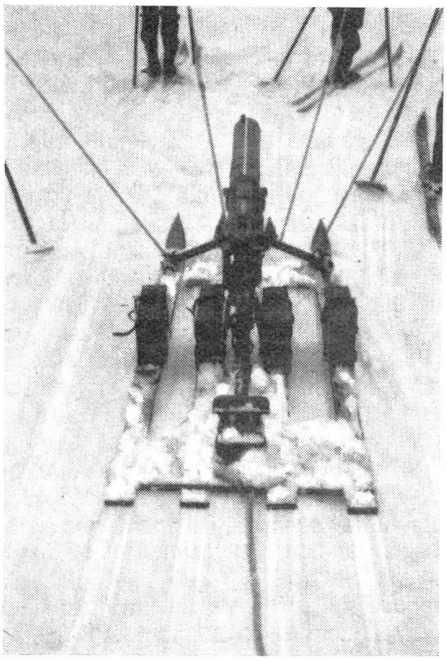

La pièce est montée, prête au transport. Les 4 caissettes mun. sont bloquées par les leviers des fixations, les mâchoires sont ajustées.

Das Mg. ist montiert und transportbereit. Die 4 Munitionskistchen sind durch die Klemmhebel blockiert, die Backen sind angepaßt.

La mitragliatrice è montata e pronta al trasporto. Le 4 cassette di munizione sono fissate a mezzo dei fermagli a leva, le chiusure sono aggiustate.

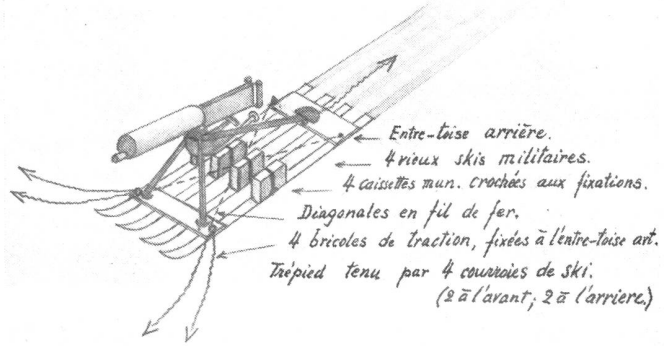

le dérâpage latéral serait supprimé par les patins. En tenant compte de cette construction on pourrait charger la luge de 6 caissettes de mun. placées de telle sorte que la manipulation à la pièce soit très simple. Enfin, le camouflage et la protection de la pièce seraient obtenus en ajustant directement la bâche blanche à la pièce.

Le même essai avec la mitr. légère (ou F.M. sur affût) donnerait à mon avis des résultats encore plus intéressants. La charge étant bien inférieure à celle de la mitr. l'on augmenterait sensiblement la mobilité et la rapidité de transport de la pièce. L'arme, grâce à son refroidissement à air, sera moins sujette aux dérangements provenant des grands froids, que la mitr. avec son refroidissement à eau.

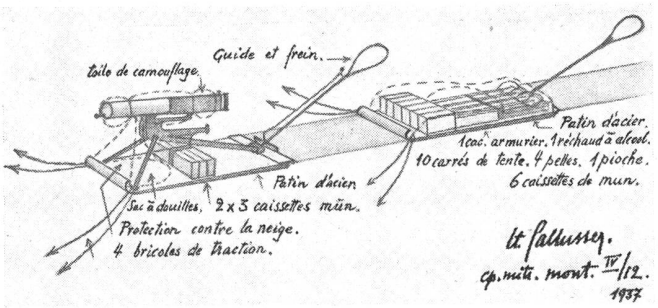

Autour de notre préparation à la défense contre avions

Un de nos officiers, très au courant de l'état actuel de notre défense contre avions, nous écrit:

« J'ai lu, dans divers journaux suisses, l'article intitulé « Qu'est-ce que la Suisse peut apprendre de la guerre en Chine? ». Le dernier alinéa de cet article laisse entendre que, d'après une information publiée dans la « Nouvelle Gazette de Zurich », une école de recrues des troupes de défense contre avions aurait dû utiliser des canons ordinaires, les canons antiaériens commandés aux Usines Schneider du Creusot n'ayant pas été livrés à temps. Et le correspondant de conclure « ... et dire que les fabriques d'armes d'Oerlikon et de Soleure livrent des canons antiaériens à l'étranger. »

Les deux passages cités ci-dessus pourraient conduire à des conclusions foncièrement fausses. Il est bien exact que la batterie d'essai à livrer par les usines Schneider du Creusot n'est pas encore disponible. Toutefois, l'école de recrues en question n'a pas été obligée de s'exercer avec des canons ordinaires; elle disposait, au contraire, des canons antiaériens Vickers qui ont été achetés il y a deux ans environ et qui ont été essayés entre temps. En outre, la dite école de recrues disposait de tous les instruments accessoires les plus modernes: télémètres, appareils de commandement, etc., qui sont aujourd'hui indispensables au tir contre avions.

Concernant les canons d'Oerlikon et de Soleure, je voudrais me permettre les brèves remarques suivantes: Il importe de distinguer entre la défense contre avions à grande portée (7000 à 12,000 mètres), la défense antiaérienne à moindres distances (1000 à 3000 mètres) et à courtes distances (jusqu'à 1000 mètres). Les canons d'Oerlikon sont efficaces contre les avions volant à des distances moyennes et pas très élevées. Notre artillerie antiaérienne travaille aussi avec les canons d'Oerlikon.

On ne peut qu'approuver la grande prudence des autorités compétentes dans le choix des armes les mieux appropriées à notre défense parmi les nombreux modèles qui sont actuellement sur le marché. Si l'on avait simplement, en son temps, acheté sans discernement, on disposerait aujourd'hui de canons qui, comparés à d'autres modèles plus récents, présenteraient de gros désavantages. Si donc nous disposons aujourd'hui, sur toute la ligne, d'un armement qui peut compter parmi les meilleurs, c'est à la grande scrupulosité des instances responsables de l'armement de notre armée que nous le devons. »

H. Ha.

Petites nouvelles

En égard aux cours d'introduction à la nouvelle organisation des troupes qui auront lieu cette année, aucun cours de répétition d'hiver n'a été prévu en 1938. Par contre, on peut compter qu'ils seront repris en 1939. Du reste, ces dernières années, un certain nombre de skieurs militaires ont été formés, de sorte que la création de détachements de skieurs dans les bataillons de montagne est dès maintenant possible. A l'avenir, l'instruction des troupes de montagne pendant l'hiver sera intensifiée.

*

Pour la première fois cette année, les Courses nationales militaires à ski se courront hors du cadre des championnats suisses de ski. Ainsi nos champions pourront également défendre leurs chances sous l'uniforme, et cette grande manifestation sportive conservera mieux son caractère spécifiquement militaire.

C'est à Grindelwald, du 25 au 27 février 1938, que la délégation militaire de l'A.S.C.S. organise cet hiver ces épreuves bisannuelles, où les divisions 1 à 9 et les Br.mont. 10 à 12 délégueront les meilleures patrouilles militaires à ski qui peuvent être formées actuellement chez nous.

Les épreuves de cette année marquent une innovation intéressante, que notre périodique avait du reste proposée il y a deux ans déjà. En effet, une épreuve de tir a été incorporée au parcours des patrouilles, sur le modèle du règlement olympique.

Pour assurer une meilleure préparation et un contrôle plus strict de l'entraînement des patrouilles que la Suisse romande déléguera bientôt à Grindelwald pour se mesurer avec nos meilleurs patrouilleurs confédérés, la Br.mont. 10 a organisé un *cours d'entraînement obligatoire* pour les patrouilles appelées à défendre l'honneur de nos corps de troupe romands aux Courses nationales 1938. Ce cours a eu lieu du 17 au 20 février à Bretaye, sous la direction du major EMG Guisan, et une dizaine de patrouilles de la Br.mont. 10 et de la Ire division y ont pris part. Elles furent soumises à un entraînement très sévère, de fond et de tir et l'état des hommes a été minutieusement contrôlé journellement par deux médecins. Nul doute que grâce à ce cours, la Suisse romande ne soit dignement représentée à Grindelwald les 25, 26 et 27 février.

*

Le Conseil fédéral a autorisé le Département militaire à prélever sur les fonds de renouvellement pour l'aviation un crédit de fr. 173,000.— pour l'achat de camions demandés par le service de l'aviation et de la défense contre avions.

*

Avec la nouvelle organisation des troupes, les deux compagnies de projecteurs de campagne et le groupe d'aérostiers ont été supprimés en tant qu'armes auxiliaires de l'artillerie et attribués aux nouvelles formations de défense contre avions. Par contre les deux compagnies de projecteurs de montagne de la garnison du St-Gothard sont maintenues dans la nouvelle 9e division. Il est évident que la défense contre avions a besoin de projecteurs; le rôle de ces derniers est de découvrir la nuit les avions ennemis, afin que l'artillerie antiaérienne puisse entrer en action. Sans projecteurs, l'artillerie contre avions est aveugle la nuit. Il s'agit donc pour les cp. de projecteurs d'apprendre à connaître le nouveau matériel qui s'est révélé le plus apte à cette nouvelle mission et d'exercer la collaboration indispensable qui doit exister avec l'artillerie de défense contre avions. C'est pourquoi les cours de répétition des cp. de projecteurs coïncidera à nouveau cette année avec le cours d'une unité d'aviation. Ce sera cette fois le régiment d'aviation 2. Les cp. travailleront en partie avec de l'ancien et en partie avec du nouveau matériel. Les cours spéciaux d'introduction n'auront lieu, pour les cp. de projecteurs, que l'an prochain, lorsque le nouveau matériel de corps aura été touché au complet.

Quant au groupe d'aérostiers, il ne peut être utilisé qu'en partie dans l'organisation de la défense contre avions. Son rôle